L'hommage de Boulogne-Billancourt à Marcel Landowski, compositeur humaniste

Le Conservatoire à rayonnement régional de Boulogne-Billancourt rend hommage à Marcel Landowski, l'un de ses fondateurs, disparu il y a vingt ans. Une semaine de concerts et tables rondes va évoquer l'œuvre de ce musicien d'exception, son action en faveur de la politique culturelle française et son engagement dans notre ville, où sa famille et lui-même ont laissé depuis plus d'un siècle une forte empreinte.

Il a été un compositeur majeur et un grand serviteur de l'État, et un homme impliqué dans la société, architecte d'une vraie – et première – politique musicale nationale. Marcel Landowski est le fils du sculpteur Paul Landowski, qui s'est installé dans la ville, rue Max-Blondat, au début du siècle. Un père dont les œuvres défient le temps et l'espace, de la baie de Rio (*Le Christ rédempteur*) aux confins de la Chine. « *C'est en le voyant travailler douze heures par jour aux grandes œuvres qu'il a sculptées que j'ai, du moins je l'espère, appris la valeur du travail et du vrai métier* », déclare Marcel Landowski. Précoce, il prend des leçons avec la pianiste Marguerite Long, entre au conservatoire de Paris à 20 ans et compose ses premières créations. « *On trouve dans son œuvre un sentiment de grandeur rare à notre époque* », commentera le compositeur Arthur Honegger, son ami. Il épouse la pianiste Jacqueline Potier en 1941, qui lui donnera trois enfants, et créera la plupart des œuvres pianistiques de son mari. Les compositions de Landowski témoignent d'un humanisme militant et d'une vigilance devant les mouvements de son époque. Il reste cependant, comme son père, réfractaire aux avant-gardes : « *Les deux hommes ne s'enferment dans aucun système* », dira sa fille, Manon.

L'engagement politique. En 1962, directeur de la musique de la Comédie-Française, il rejoint le ministère des Affaires culturelles auprès d'André Malraux en tant que directeur de la musique. Avec humour, il lancera : « *Je suis le premier directeur de la musique depuis Lully.* » Il occupera de nombreuses fonctions administratives, s'attachant à démocratiser la musique. À Boulogne-Billancourt, dont il est conseiller municipal entre 1971 et 1983, il dirige l'école de musique de 1960 à 1966, et contribue, en 1979, après la réalisation du centre culturel, à son classement en tant que conservatoire de région.

Une œuvre immense. Ce remarquable organisateur fait merveille dans ses fonctions. Seul bémol : « *Pendant dix ans, avec Malraux, je n'ai pas écrit une seule note de musique.* » Il se libère de ses charges officielles en 1974 et se remet à composer : *la Messe de l'aurore* (1977), deux symphonies, *Un enfant appelle* (1979), à l'intention du violoncelliste Mstislav Rostropovitch, l'opéra *Montségur*, entre autres. Il est également l'auteur de nombreuses musiques de films. Grand officier de la Légion d'honneur et du Mérite, commandeur des Arts et des Lettres et des Palmes académiques, il est élu en 1975 à l'Académie des beaux-arts et sera chancelier de l'Institut de France de 1994 à 1998. Paul Landowski écrivait : « *Tous les arts s'enchaînent les uns aux autres.* » Ces deux artistes exceptionnels, père et fils, sont présents dans la ville : un musée, un espace multiculturel, un cinéma, un collège portent leurs noms, lieux symboliques dédiés aux arts, à la création et à l'éducation, témoins de leur héritage artistique et de sa transmission.

Hommage à Marcel Landowski. Concerts, tables rondes… Du 10 au 19 décembre. Programme complet dans *Kiosk*.



© Archives de Boulogne-Billancourt

Le plan décennal pour la musique

En 1966, Marcel Landowski est nommé, par André Malraux, directeur de la musique, de l'art lyrique et de la danse au ministère des Affaires culturelles, fonction qu'il exercera jusqu'en 1975. On lui doit notamment la définition d'un plan décennal en faveur du développement de la musique en France. Priorité est donnée à la mise en place de CNR (conservatoires nationaux de région) et d'ENM (écoles nationales de musique). Un partenariat avec l'Éducation nationale permit, entre autres, de développer les classes à horaires aménagés pour la danse et la musique. Landowski entreprit aussi la rénovation des grands orchestres nationaux et de radio, la création de l'Orchestre de Paris et d'autres en région, ainsi que le conventionnement d'orchestres de chambre et formations. Le bilan de ce plan et sa postérité seront évoqués au cours d'un colloque réunissant de nombreux acteurs de la musique, qui proposera ensuite de réfléchir sur les perspectives d'évolution de l'enseignement artistique et des structures culturelles en France.

Colloque Le plan Landowski : Bilan et perspectives. Jeudi 12 décembre 2019, 10 h-13 h. Auditorium du CRR. Entrée libre.